

PHILOCALE, MAISON DE VENTES AUX ENCHERES

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2026

DESCRIPTION ET PRESENTATION DES LOTS

LES INDICATIONS PORTEES AU CATALOGUE OU A LA LISTE DE VENTE ENGAGENT LA RESPONSABILITE DE PHILOCALE, LAQUELLE GARANTIT L'AUTHENTICITE DES LOTS MIS EN VENTE, SOUS RESERVE DES EVENTUELLES MODIFICATIONS AUX CONDITIONS DE VENTE OU DES **RECTIFICATIFS ANNONCÉS VERBALEMENT** PENDANT LA VENTE ET PORTEES A SON PROCES-VERBAL.

LES MEUBLES SONT **VENDUS EN L'ETAT**. UNE EXPOSITION PREALABLE PERMETTANT AUX PUBLIC DE SE CONVAINCRE OU PAS DE L'OPPORTUNITE D'ENCHERIR, IL NE SERA ADMIS AUCUNE RECLAMATION UNE FOIS L'ADJUDICATION PRONONCEE.

LES DIMENSIONS, POIDS ET ESTIMATIONS AINSI QUE LES INDICATIONS SUR L'EXISTENCE D'UNE RESTAURATION OU D'UN DEFAUT SONT DONNEES A TITRE INDICATIF. L'ABSENCE D'INDICATION DE RESTAURATION OU DE DEFAUT N'EXCLUT PAS EN EFFET L'ABSENCE DE TOUT AUTRE DEFAUT. INVERSEMENT LA MENTION DE QUELQUES DEFAUTS N'EXCLUT PAS L'ABSENCE DE TOUT AUTRE DEFAUT. LES PHOTOGRAPHIES NE SONT PAS CONTRACTUELLES.

DEROULEMENT DES ENCHERES

TOUTE ENCHERE EN LIGNE SERA CONSIDEREE COMME UN **ENGAGEMENT IRREVOCABLE D'ACHAT**.

ENCHERES EN DIRECT VIA LE SERVICE LIVE DU SITE INTERENCHERES.COM

SI VOUS SOUHAITEZ ENCHERIR EN LIGNE PENDANT LA VENTE, VEUILLEZ-VOUS INSCRIRE SUR WWW.INTERENCHERES.COM ET EFFECTUER UNE EMPREINTE CARTE BANCAIRE (NI VOTRE NUMERO DE CARTE BANCAIRE, NI SA DATE D'EXPIRATION NE SONT CONSERVES). VOUS ACCEPTEZ DE CE FAIT QUE WWW.INTERENCHERES.COM COMMUNIQUE A PHILOCALE TOUTS LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS A VOTRE INSCRIPTION AINSI QUE VOTRE EMPREINTE CARTE BANCAIRE. PHILOCALE SE RESERVE LE DROIT DE DEMANDER, LE CAS ECHEANT, UN COMPLEMENT D'INFORMATION AVANT VOTRE INSCRIPTION DEFINITIVE POUR ENCHERIR EN LIGNE.

ORDRES D'ACHAT SECRETS VIA INTERENCHERES.COM [

PHILOCALE N'A PAS CONNAISSANCE DU MONTANT MAXIMUM DE VOS ORDRES SECRETS DEPOSES VIA INTERENCHERES.COM. VOS ENCHERES SONT FORMEES AUTOMATIQUEMENT ET PROGRESSIVEMENT DANS LA LIMITE QUE VOUS AVEZ FIXEE. L'EXECUTION DE L'ORDRE S'ADAPTE AU FEU DES ENCHERES EN FONCTION DES ENCHERES EN COURS. LE PAS D'ENCHERE EST DEFINI PAR LES INTERVALLES SUIVANTS : JUSQU'A 19€ : 5€, DE 20€ A 199€ : 10€, DE 200€ A 499€ : 50€, DE 500€ A 999€ : 100€, DE 1 000€ A 4 999€ : 200€, DE 5 000€ A 9 999€ : 500€, DE 10 000€ A 19 999€ : 1 000€, DE 20 000€ A 49 999€ : 2 000€, DE 50 000€ A 99 999€ : 5 000€, 100 000€ ET PLUS : 10 000€.

SI VOUS ETES ADJUDICATAIRE EN LIGNE OU VIA UN ORDRE D'ACHAT SECRET, VOUS AUTORISEZ PHILOCALE, SI ELLE LE SOUHAITE, A UTILISER VOTRE EMPREINTE CARTE BANCAIRE POUR PROCEDER AU PAIEMENT, PARTIEL OU TOTAL, DE VOS ACQUISITIONS Y COMPRIS LES FRAIS HABITUELS A LA CHARGE DE L'ACHETEUR.

ORDRE D'ACHAT/ENCHERES PAR TELEPHONE

LES ORDRES D'ACHAT ET LES DEMANDES D'ENCHERES PAR TELEPHONE DOIVENT NOUS PARVENIR PAR ECRIT ET AU PLUS TARD LA VEILLE DE LA VENTE MENTIONNANT LES PRENOMS, NOM ET ADRESSE DE L'ENCHERISSEUR IL CONVIENT DE NOUS FOURNIR LA COPIE D'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE, UN RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE OU VOS COORDONNEES BANCAIRES. LA DEMANDE D'UNE LIGNE TELEPHONIQUE IMPLIQUE QUE L'ENCHERISSEUR SERA REPUTE **ACQUEREUR A L'ESTIMATION BASSE**, NOTAMMENT EN CAS D'IMPOSSIBILITE D'ETRE JOINT TELEPHONIQUEMENT LORS DE LA VENTE.

PHILOCALE NE PEUT GARANTIR L'EFFICIENCE DE CES MODES D'ENCHERES ET NE PEUT ETRE TENUE POUR RESPONSABLE D'UN PROBLEME DE CONNEXION A CES SERVICES, NI ENGAGER, EN CAS D'INEXECUTION OU DE MAUVAISE EXECUTION, SA RESPONSABILITE, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT.

LE COMMISSAIRE-PRISEUR DIRIGE LA VENTE DE FAÇON DISCRETIONNAIRE EN RESPECTANT LES USAGES ETABLIS. IL SE RESERVE LE DROIT D'ORGANISER LES ENCHERES DE LA FAÇON LA PLUS APPROPRIEE, DE REUNIR OU SEPARER DES LOTS.

L'ADJUDICATAIRE SERA LE PLUS OFFRANT ET LE **DERNIER ENCHERISSEUR**.

EN CAS D'ENCHERE SIMULTANEE OU FINALE D'UN MONTANT EGAL, IL EST POSSIBLE QUE L'ENCHERE TARDIVEMENT PORTEE EN LIGNE NE SOIT PAS PRISE EN COMPTE. S'IL EST ETABLI QUE DEUX OU PLUSIEURS ENCHERISSEURS ONT SIMULTANEMENT PORTE UNE ENCHERE EQUIVALENTE ET RECLAMENT EN MEME TEMPS LE MEME LOT, CELUI-CI SERA IMMEDIATEMENT REMIS EN VENTE AU PRIX PROPOSE PAR LES ENCHERISSEURS ET TOUT LE PUBLIC PRESENT SERA ADMIS A ENCHERIR A NOUVEAU.

EN TOUTE HYPOTHESE, C'EST LE COMMISSAIRE-PRISEUR QUI SERA LE **SEUL JUGE DE L'ENCHERE** GAGNANTE ET DE L'ADJUDICATION SUR SON PROCES-VERBAL.

FRAIS DE VENTE

LA VENTE EST CONDUITE EN EUROS ET LES ENCHERES QUI SONT FORMEES SONT ANNONCEES PAR LE COMMISSAIRE-PRISEUR HORS FRAIS. LES ENCHERISSEURS SONT REPUTES NE PAS IGNORER NI LES FRAIS, NI LES TAXES APPLICABLES AUX ADJUDICATIONS.

AINSI, EN VENTE VOLONTAIRE, LES ACQUEREURS PAIERONT, EN SUS DE L'ADJUDICATION, PAR LOT, **23 % TTC** (19,17% + TVA AU TAUX DE 20% SUR FRAIS) JUSQU'A 100 000 €, ET 18 % TTC AU-DELA OU, POUR LES LIVRES **23 % TTC** (TVA AU TAUX DE 5,5% SUR FRAIS)

CES FRAIS SONT MAJORES VIA LE SERVICE LIVE DU SITE INTERENCHERES.COM :

- POUR LES LOTS VOLONTAIRES, CATEGORIE MEUBLES ET OBJET D'ART ET MATERIEL PROFESSIONNEL, MAJORATION DE 1,5 % HT DU PRIX D'ADJUDICATION (SOIT +1,8% TTC)
- POUR LES VEHICULES VOLONTAIRES, MAJORATION DE 60 € HORS TAXES PAR VEHICULE (SOIT +72 € TTC PAR VEHICULE)
- POUR LES VENTES CARITATIVES, PAS DE MAJORATION DES FRAIS HABITUELS

LE PAIEMENT DEVRA ETRE EFFECTUE AU COMPTANT IMMEDIATEMENT APRES LA VENTE :

- EN ESPECES (EUROS) JUSQU'A 999 € POUR LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS OU JUSQU'A 14 999 € POUR LES RESSORTISSANTS ETRANGERS (SUR PRESENTATION D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE, AVIS D'IMPOSITION, ETC. - EN PLUS DU PASSEPORT).

AU SURPLUS, ET DANS LA MESURE OU LES PLAFONDS DE L'ARTICLE L. 112-6 DU CMF (CODE MONETAIRE ET FINANCIER) CONCERNENT LE MONTANT GLOBAL DE LA DETTE A PAYER, IL EST EGALEMENT INTERDIT D'ACCEPTER UN PAIEMENT FRACTIONNE (PAIEMENT EN ESPECES A HAUTEUR DU PLAFOND CONCERNE ET AVEC UN AUTRE MOYEN DE PAIEMENT POUR LE SOLDE) OU DE SCINDER UN BORDEREAU AFIN DE PRODUIRE PLUSIEURS FACTURES D'UN MONTANT INFÉRIEUR AU PLAFOND.

- PAR CARTE BANCAIRE (VISA, MASTERCARD)

- PAR VIREMENT BANCAIRE EN EUROS A L'ORDRE DE PHILOCALE, TITULAIRE : SARL PHILOCALE, IDENTIFICATION INTERNATIONALE : FR76 3004 7146 7000 0377 5540 559, IDENTIFICATION INTERNATIONALE BANQUE (BIC): CMCIFRPP, DOMICILIATION : CIC OUEST

- LES CHEQUES BANCAIRES NE SONT PAS ACCEPTES.

A DEFAUT DE PAIEMENT IMMEDIAT, LE LOT POURRA ETRE REMIS EN VENTE, SA DELIVRANCE POURRA EN ETRE DIFFEREE JUSQU'A COMPLET ENCAISSEMENT.

DELIVRANCE DES LOTS

DES L'ADJUDICATION, L'OBJET SERA **SOUS L'ENTIERE RESPONSABILITE** DE L'ACQUEREUR, **L'ADJUDICATAIRE**, QUI SERA LUI-MEME CHARGE DE **FAIRE ASSURER** SES ACQUISITIONS.

LE MAGASINAGE EN EFFET, COMME LE TRANSPORT, N'ENGAGENT PAS LA RESPONSABILITE DE PHILOCALE A QUELQUE TITRE QUE CE SOIT. PHILOCALE DECLINE TOUTE RESPONSABILITE QUANT AUX DOMMAGES QUE L'OBJET POURRAIT ENCOURIR OU QUANT A LA DISPARITION PARTIELLE OU TOTALE DES LOTS ADJUGES, CEUX-CI DEMEURANT AUX RISQUES, FRAIS ET PERILS DE LEUR ADJUDICATAIRE.

L'ENVOI DES LOTS ACHETES PEUT ETRE ORGANISE PAR PHILOCALE A LA CHARGE ET SOUS LA RESPONSABILITE DE L'ADJUDICATAIRE

C'EST UN SERVICE RENDU PAR PHILOCALE QUI SE RESERVE LA POSSIBILITE D'Y RENONCER SI LES CONDITIONS LEGALES OU PRATIQUES PRESENTENT LE MOINDRE RISQUE. LES DELAIS NE SONT PAS GARANTIS ET SONT TRIBUTAIRES DE L'ACTIVITE DE LA MAISON DE VENTE. LE COUT DE L'EMBALLAGE EST FIXE FORFAITAIREMENT A 10€ TTC ET, COMME CELUI DE L'EXPEDITION, EST A LA CHARGE DE L'ADJUDICATAIRE.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE VOUS ADRESSER A L'UN DE NOS PARTENAIRES MAILBOXES - MBE012@MBEFRA.NCE.FR - 1 BOULEVARD DE CHATEAUDUN, 45000 ORLEANS, T. : +33 (0)2 38 75 95 93 - SITE WEB : WWW.MBEORLEANS.FR.

LES LOTS SONT GARDES GRACIEUSEMENT QUINZE JOURS APRES LA VENTE, AU-DELA DE CE DELAI DES FRAIS DE 10 € PAR LOT ET PAR SEMAINE SERONT FACTURES.

A DEFAUT DE RECUPERATION DES LOTS SOUS 1 AN ET SI LE MONTANT DES FRAIS DE STOCKAGE EST SUPERIEUR AU LOT, LE LOT SERA VENDU POUR COUVRIR SES FRAIS.

DEFAUT DE PAIEMENT

À DEFAUT DE PAIEMENT PAR L'ADJUDICATAIRE DE LA TOTALITE DES SOMMES DUES, APRES MISE EN DEMEURE RESTEE INFRUCTUEUSE DANS LE MOIS QUI SUIVRA LA VENTE, PHILOCALE ENTAMERA UNE **PROCEDURE DE RECOURS** A L'ENCONTRE ET A LA CHARGE DE L'ADJUDICATAIRE DEFAILLANT.

LE BIEN POURRA ETRE REMIS EN VENTE A LA DEMANDE DU VENDEUR SUR **REITERATION DES ENCHERES** ; SI LE VENDEUR NE FORMULE PAS CETTE DEMANDE DANS UN DELAI DE TROIS MOIS A COMPTER DE L'ADJUDICATION, LA VENTE EST RESOLUE DE PLEIN DROIT, SANS PREJUDICE DE DOMMAGES ET INTERETS DUS PAR L'ADJUDICATAIRE DEFAILLANT.

REGLEMENT EUROPEEN GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

DANS LE CADRE DE NOS ACTIVITES DE VENTES AUX ENCHERES, NOTRE MAISON DE VENTES EST AMENEES A COLLECTER DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL RELATIVES AUX VENDEURS COMME AUX ACHETEURS, DONNEES QUI POURRONT ETRE COMMUNIQUEES AUX AUTORITES COMPETENTES DES LORS QUE LA REGLEMENTATION L'IMPOSE. VENDEURS COMME ACHETEURS DISPOSENT DES LORS D'UN DROIT D'ACCES, DE RECTIFICATION ET D'OPPOSITION D'UTILISATION DE LEURS DONNEES PERSONNELLES EN S'ADRESSANT DIRECTEMENT A PHILOCALE.

FICHIER DES RESTRICTIONS D'ACCES AUX VENTES AUX ENCHERES

NOTICE D'INFORMATION

LA MAISON DE VENTE AUX ENCHERES PHILOCALE ET LA SELARL MATTHIEU SEMONT SONT ABONNEES AU SERVICE TEMIS PERMETTANT LA CONSULTATION ET L'ALIMENTATION DU FICHIER DES RESTRICTIONS D'ACCES AUX VENTES AUX ENCHERES (« FICHIER TEMIS ») MIS EN ŒUVRE PAR LA SOCIETE COMMISSAIRES-PRISEURS MULTIMEDIA (CPM), SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE, AYANT SON SIEGE SOCIAL SIS A (75009) PARIS, 37 RUE DE CHATEAUDUN, IMMATRICULEE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES DE PARIS SOUS LE NUMERO 437 868 425.

TOUT BORDEREAU D'ADJUDICATION DEMEURE IMPAYE APRES DELLA MAISON DE VENTE AUX ENCHERES PHILOCALE ET LA SELARL MATTHIEU SEMONT OU AYANT FAIT L'OBJET D'UN RETARD DE PAIEMENT EST SUSCEPTIBLE D'INSCRIPTION AU FICHIER TEMIS.

(1) FINALITE ET BASE LEGALE DU FICHIER TEMIS

LE FICHIER TEMIS RECENSE LES INCIDENTS DE PAIEMENT DES BORDEREAUX D'ADJUDICATION (RETARDS ET DEFAUTS DE PAIEMENT), QUEL QUE SOIT LE MODE DE PARTICIPATION DES ENCHERISSEURS (PRESENTIEL OU A DISTANCE) ET PEUT ETRE CONSULTE PAR TOUTES LES STRUCTURES DE VENTES AUX ENCHERES OPERANT EN FRANCE ET ABONNEES AU SERVICE.

L'ENCHERISSEUR EST INFORME QU'A DEFAUT DE REGULARISATION DE SON BORDEREAU D'ADJUDICATION DANS LE DELAI MENTIONNE SUR LE BORDEREAU, UNE PROCEDURE D'INSCRIPTION AUDIT FICHIER POURRA ETRE ENGAGEE PAR LA **MAISON DE VENTE AUX ENCHERES PHILOCALE ET LA SELARL MATTHIEU SEMONT**.

LA MISE EN ŒUVRE DU FICHIER TEMIS ET SON UTILISATION PAR LA **MAISON DE VENTE AUX ENCHERES PHILOCALE ET LA SELARL MATTHIEU SEMONT** EST NECESSAIRE AUX FINS DE L'INTERET LEGITIME DES ABONNES AU SERVICE TEMIS DE PREVENIR LES IMPAYES ET SECURISER AINSI LES VENTES AUX ENCHERES.

(2) ORGANISMES AUTORISES A CONSULTER LE FICHIER TEMIS (DESTINATAIRES)

LE FICHIER TEMIS PEUT ETRE CONSULTE PAR TOUTE STRUCTURE DE VENTE ABONNEE (PROFESSIONNELS ET SOCIETES HABILITES A DIRIGER DES VENTES DE MEUBLES AUX ENCHERES PUBLIQUES CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION APPLICABLE ET NOTAMMENT AUX PRESCRIPTIONS DU TITRE II " DES VENTES AUX ENCHERES " DU LIVRE III DU CODE DE COMMERCE (CI-APRES LES « PROFESSIONNELS ABONNES »)), SOUHAITANT SE PREMUNIR CONTRE LES IMPAYES ET SECURISER AINSI LA PARTICIPATION AUX VENTES AUX ENCHERES QU'ILS ORGANISENT. LA LISTE DES ABONNES AU SERVICE TEMIS EST CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.INTERENCHERES.COM, MENU « ACHETER AUX ENCHERES », RUBRIQUE « LES COMMISSAIRES-PRISEURS ».

(3) CONSEQUENCE D'UNE INSCRIPTION AU FICHIER TEMIS

DANS LE CAS OU UN ENCHERISSEUR EST INSCRIT AU FICHIER TEMIS, LA MAISON DE VENTE AUX ENCHERES PHILOCALE ET LA SELARL MATTHIEU SEMONT POURRONT CONDITIONNER L'ACCES AUX VENTES AUX ENCHERES QU'ELLES ORGANISENT A L'UTILISATION DE MOYENS DE PAIEMENT OU GARANTIES SPECIFIQUES OU REFUSER TEMPORAIREMENT LA PARTICIPATION DES ENCHERISSEURS AUX VENTES AUX ENCHERES POUR LESQUELS CES GARANTIES NE PEUVENT ETRE MISES EN ŒUVRE.

L'INSCRIPTION AU FICHIER TEMIS POURRA AVOIR POUR CONSEQUENCE DE LIMITER LA CAPACITE D'ENCHERIR DE L'ENCHERISSEUR AUPRES DES PROFESSIONNELS ABONNES AU SERVICE TEMIS. ELLE ENTRAINE PAR AILLEURS LA SUSPENSION TEMPORAIRE DE L'ACCES AU SERVICE « LIVE » DE LA PLATEFORME WWW.INTERENCHERES.COM GEREE PAR CPM, CONFORMEMENT AUX CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE CETTE PLATEFORME.

(4) DUREE D'INSCRIPTION

LES ENCHERISSEURS SONT INFORMES DU FAIT QUE LA DUREE DE L'INSCRIPTION SUR LE FICHIER TEMIS EST DETERMINEE PAR LE NOMBRE DE BORDEREAUX D'ADJUDICATIONS RESTES IMPAYES AUPRES DES PROFESSIONNELS ABONNES AU FICHIER TEMIS, PAR LEURS MONTANTS CUMULES ET PAR LEUR REGULARISATION OU NON. LA DUREE DE L'INSCRIPTION AU FICHIER TEMIS EST REDUITE SI L'ENCHERISSEUR REGULARISE L'ENSEMBLE DES INCIDENTS DE PAIEMENT. ELLE EST AUGMENTEE LORSQUE L'ENCHERISSEUR EST CONCERNE PAR PLUSIEURS BORDEREAUX IMPAYES INSCRITS AU FICHIER TEMIS.

L'INSCRIPTION D'UN BORDEREAU D'ADJUDICATION EN INCIDENT DE PAIEMENT EST SUPPRIMEE AUTOMATIQUEMENT AU MAXIMUM A L'ISSUE D'UNE DUREE DE 24 MOIS LORSQUE L'ENCHERISSEUR NE FAIT L'OBJET QUE D'UNE SEULE INSCRIPTION, ET DE 36 MOIS LORSQUE L'ENCHERISSEUR FAIT L'OBJET DE PLUSIEURS INSCRIPTIONS.

(5) RESPONSABILITES

POUR L'APPLICATION DE LA LEGISLATION EN MATIERE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES, CPM ET **LA MAISON DE VENTE AUX ENCHERES PHILOCALE ET LA SELARL MATTHIEU SEMONT** ONT TOUS TROIS LA QUALITE DE RESPONSABLE DE TRAITEMENT.

CPM EST RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU FICHIER TEMIS, CE QUI INCLUT NOTAMMENT LA COLLECTE DE DONNEES AUPRES DES ABONNES, LA MUTUALISATION ET LA DIFFUSION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL QUI Y SONT RECENSEES, AINSI QUE LA SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION HEBERGEANT LE FICHIER TEMIS.

LA MAISON DE VENTE AUX ENCHERES PHILOCALE ET LA SELARL MATTHIEU SEMONT, EN TANT QU'ABONNE SONT RESPONSABLES DE SON UTILISATION DU FICHIER TEMIS, CE QUI INCLUT NOTAMMENT LA COMMUNICATION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL RELATIVES AUX

(6) DROITS DES PERSONNES

LES ENCHERISSEURS SOUHAITANT SAVOIR S'ILS FONT L'OBJET D'UNE INSCRIPTION AU FICHIER OU CONTESTER LEUR INSCRIPTION PEUVENT ADRESSER LEURS DEMANDES PAR ECRIT EN JUSTIFIANT DE LEUR IDENTITE PAR LA PRODUCTION D'UNE COPIE D'UNE PIECE D'IDENTITE :

- **POUR LES INSCRIPTIONS REALISEES PAR LA MAISON DE VENTE AUX ENCHERES PHILOCALE ET LA SELARL MATTHIEU SEMONT** PAR ECRIT AUPRES DE PHILOCALE ET LA SELARL MATTHIEU SEMONT 12 RUE JEAN NICOT 45140 SAINT JEAN DE LA RUEILLE.
- **POUR LES INSCRIPTIONS REALISEES PAR D'AUTRES PROFESSIONNELS ABONNES** : PAR ECRIT AUPRES DE COMMISSAIRES- PRISEURS MULTIMEDIA 37 RUE DE CHATEAUDUN, 75009 PARIS, OU PAR E-MAIL CONTACT@TEMIS.AUCTION.

TOUTE DEMANDE TENDANT A L'EXERCICE DES DROITS D'EFFACEMENT, DE LIMITATION, D'OPPOSITION DONT DISPOSE L'ENCHERISSEUR EN APPLICATION DE LA LEGISLATION EN MATIERE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES, AINSI QUE TOUTE AUTRE CONTESTATION D'UNE INSCRIPTION DOIT ETRE ADRESSEE AU PROFESSIONNEL A L'ORIGINE DE L'INSCRIPTION QUI EFFECTUERA UNE DEMANDE DE MISE A JOUR AUPRES DE CPM. EN CAS DE DIFFICULTES, L'ENCHERISSEUR A LA FACULTE DE SAISIR CPM EN APPORTANT TOUTE PRECISION ET TOUT DOCUMENT JUSTIFICATIF AFIN QUE CPM PUISSE INSTRUIRE SA RECLAMATION.

L'ENCHERISSEUR DISPOSE EGALEMENT DU DROIT DE SAISIR LA COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTES (CNIL) [3 PLACE DE FONTENOY - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, WWW.CNIL.FR] D'UNE RECLAMATION CONCERNANT SON INSCRIPTION AU FICHIER TEMIS.

POUR EN SAVOIR PLUS CONCERNANT LE FICHIER TEMIS, L'ENCHERISSEUR EST INVITE A CONSULTER LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE DE CPM ACCESSIBLE SUR WWW.TEMIS.AUCTION.

(7) COORDONNEES DE L'ENCHERISSEUR

LES NOTIFICATIONS IMPORTANTES RELATIVES AUX SUITES DE L'ADJUDICATION SERONT ADRESSEES A L'ADRESSE E-MAIL ET/OU A L'ADRESSE POSTALE DECLAREE PAR L'ENCHERISSEUR AUPRES DE LA STRUCTURE LORS DE L'ADJUDICATION. L'ENCHERISSEUR DOIT INFORMER LA SELARL MATTHIEU SEMONT DE TOUT CHANGEMENT CONCERNANT SES COORDONNEES DE CONTACT.